

le cas de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Le ministre a de très bonnes raisons pour fixer le taux d'intérêt sur ces prêts accrus au coût d'emprunts à long terme plus $\frac{1}{8}$ p. 100 pour acquitter les frais d'administration de l'argent.

L'hon. M. Teillet: Je puis peut-être rassurer l'honorable député en lui disant que le taux envisagé est presque celui qu'il propose. Il a proposé que le taux soit celui des emprunts à long terme plus $\frac{1}{8}$ p. 100. Effectivement, le chiffre se rapproche davantage de $\frac{1}{4}$ p. 100, de sorte que je pense que nous donnons suite à sa proposition.

M. Chatterton: Je ne puis, malheureusement, accepter cette proposition. Aux termes de la loi sur le crédit agricole, le gouverneur en conseil établit le taux à $6\frac{3}{8}$ p. 100, bien qu'aux cours des cinq dernières années, les emprunts à long terme du gouvernement n'aient porté qu'un intérêt de $5\frac{1}{8}$ p. 100. Le ministre peut-il promettre que le taux d'intérêt fixé par le gouverneur en conseil ne dépassera jamais de plus de $\frac{1}{4}$ ou de $\frac{1}{8}$ p. 100 le taux versé par le gouvernement sur ses emprunts à long terme? Même ce modeste engagement de la part du gouvernement, quant aux taux d'intérêt, serait utile.

(L'article est adopté.)

Le titre est adopté.

Rapport est fait du bill.

M. l'Orateur suppléant: Quand lirons-nous le bill pour la troisième fois?

Des voix: A la prochaine séance de la Chambre.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, je me demande si la Chambre ne voudrait pas siéger quelques minutes après dix heures afin d'étudier la mesure visant la loi sur les juges, et la résolution précédant le projet de loi destiné à assurer le paiement des subventions d'aménagement en vue de l'établissement d'installations en ce qui concerne les régions désignées. Ainsi, les députés auraient l'occasion d'examiner le bill et ils seraient en mesure de le débattre demain en deuxième lecture.

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, les membres de notre parti sont disposés à accepter cette proposition et je suggère que nous siégeons jusqu'à onze heures.

Des voix: D'accord!

M. Howard: Monsieur l'Orateur, je ne vois pas comment nous pourrions procéder ainsi, puisqu'il est dix heures passées.

[M. Chatterton.]

M. l'Orateur suppléant: Accepte-t-on de procéder comme l'a proposé le président du Conseil privé?

Des voix: D'accord!

Des voix: Non!

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, les députés qui s'opposent à cette proposition viennent simplement d'arriver à la Chambre.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, y a-t-il une partie de ma proposition que les honorables députés ne peuvent accepter? Je voudrais connaître l'opinion de la Chambre à ce sujet. Il me semble qu'il est dans l'intérêt de tous les honorables députés que nous entreprenions l'étude de certaines de ces questions, afin que les honorables députés soient en mesure de les débattre demain.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, il me semble que si le ministre avait voulu agir de cette façon, les leaders des divers partis auraient dû discuter la question. Les membres de mon parti estiment que la journée a été assez longue et qu'il n'y a aucune raison pour ne pas déclarer qu'il est dix heures, à moins que certaines dispositions n'aient été prises à l'égard d'une certaine mesure. (*Exclamations*)

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, le député invoque un excellent argument. Les leaders des différents partis sont en discussion presque continue pour essayer de mettre fin à cette partie de nos travaux afin d'entrer en congé sous peu. Nous avons fait toutes sortes de rectifications tout au cours de la journée et ce soir, et si les leaders avaient pu prendre des engagements plus formels, j'aurais pu, moi aussi, faire une déclaration moins obscure. J'hésite cependant à annoncer une chose qui ressemble à une demande d'imposer arbitrairement un ordre à la Chambre. C'est pourquoi j'ai pensé présenter cette requête en présence de tous les députés pour qu'ils puissent prendre eux-mêmes la décision appropriée.

• (10.00 p.m.)

M Knowles: Ce que le ministre vient de dire est parfaitement juste. Il y a eu des discussions entre le ministre et d'autres députés au sujet de deux résolutions qui figurent aujourd'hui comme avis de motion inscrits par le gouvernement, ainsi qu'au sujet de la résolution concernant la loi sur les juges. Certains membres de notre parti ne veulent poursuivre l'étude d'aucune de ces trois mesures après dix heures.